



TEXTE n° 437
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

11 juin 2020

PROPOSITION DE LOI

visant à permettre aux conseils départementaux d'accorder des subventions aux petites et moyennes entreprises et industries et aux artisans fragilisés, en particulier du secteur du tourisme, par la crise du covid-19.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 11 juin 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

ISBN 978-2-11-159697-9



9 782111 596979

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale